

Novembre 2009

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES

CNAR

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Les accompagnements DLA

dans le secteur de l'environnement

de 2002 à 2008



avec le soutien de :



www.cnarenvironnement.org

Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.



Édition : CNAR Environnement. Novembre 2009

Coordination : Union nationale des CPIE - Ludovic SERIN ; Réseau Territoires Environnement Emplois - Brigitte BRIEL

Rédaction : Ludovic SERIN, Véronique BARRAUD

Etude, analyse des données et cartographie : Véronique BARRAUD

Maquette et réalisation : Gzadam

Projet du CNAR Environnement - www.cnarenvironnement.org - cnar-environnement@uncpie.org

S O M M A I R E

● Préambule : Le dispositif DLA	4
● 1. Les structures accompagnées	5
● A. Près de 1 000 structures de l'environnement accompagnées depuis 2002.	5
● B. Des structures de l'environnement accompagnées qui reflètent la diversité du secteur.	5
● 2. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement.....	7
● A. Près de 1 800 accompagnements « environnement » depuis 2002, une forte proportion d'accompagnements collectifs.	7
● B. Des accompagnements qui concernent principalement le projet de la structure et ses aspects économiques et financiers.	7
● 3. Les spécificités régionales	9
● 4. Principaux enseignements	11

LE DISPOSITIF DLA

Le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**¹ vise à accompagner des structures qui développent des activités et services d'utilité sociale **créateurs d'emplois**, dans leur démarche de consolidation économique et de développement (associations, coopératives et structures de l'insertion par l'activité économique).

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois ;
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe ;
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation et de développement de leurs activités, en prenant appui sur leur projet associatif.

Le DLA permet à une structure de bénéficier d'un **diagnostic partagé** de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Ce diagnostic peut être suivi d'un **accompagnement**, financé pour tout ou partie par le DLA et réalisé par un prestataire. L'accompagnement peut être **individuel** (s'adressant à une seule structure) ou **collectif** (même thématique abordée lors d'une même session avec plusieurs structures).

Les accompagnements sont répertoriés dans une base de données nationale² et répartis dans un ou plusieurs secteurs d'activité, sur 22 possibles, dont les principaux sont : culture ; éducation et formation ; environnement ; famille, enfance et jeunesse ; insertion et emploi ; logement et cadre de vie ; loisirs ; services à la personne ; solidarité humanitaire ; sport ; tourisme...

Le CNAR Environnement³ présente les principaux résultats de l'analyse des données sur les accompagnements menés auprès des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal ou secondaire depuis le démarrage en 2002 du dispositif DLA. Seuls les accompagnements consistant en une intervention d'un prestataire pour un besoin précis sont retenus dans cette étude. Il faut en effet préciser que le DLA comprend un ensemble d'accompagnements dont : l'accueil d'une structure, la réalisation de son diagnostic, l'intervention d'un prestataire et un suivi post-accompagnement.

Ainsi, en 2008 si plus de 5 300 structures de tous secteurs ont bénéficié d'un accompagnement réalisé par un prestataire (appelé une « ingénierie »), il y a en fait eu au total plus de 7 000 structures qui ont reçu un accompa-

gnement par un DLA ; accompagnement allant de la réalisation du diagnostic à l'intervention d'un prestataire. Considérer seulement les structures ayant bénéficié de l'intervention d'un prestataire est donc réducteur au regard du nombre total de structures accompagnées par le DLA, mais c'est pour l'intervention de prestataires que nous disposons, via la base de données nationale précitée, de suffisamment d'informations pour les exploiter.

Ce document est conçu pour les acteurs du dispositif : DLA, C2RA, prestataires, partenaires ; et également bénéficiaires finaux, soit les structures d'environnement.

Un document plus complet reprenant notamment les analyses par région est consultable en ligne sur le site :

www.cnarenvironnement.org.

Pour en savoir plus sur le DLA :

le site de l'Avisé,
qui anime le dispositif DLA au niveau national :
www.avise.org

le site du CNAR Environnement,
qui appuie pour le secteur de l'environnement
les opérateurs du dispositif DLA :
www.cnarenvironnement.org

Notes méthodologiques :

- Les données « environnement » et « tous secteurs » de 2002 à 2008 analysées et présentées dans cette étude sont issues de la base de données ENEE avec des chiffres arrêtés au mois de juillet 2009.
- Certaines données 2008 des accompagnements « tous secteurs » sont issues du rapport « Dispositif Local d'Accompagnement. Bilan d'activité consolidé - Année 2008 » de l'Avisé.

Pour plus d'informations, une étude sur « L'emploi dans les associations de l'environnement », réalisée par le CNAR Environnement en 2008, est à télécharger sur www.cnarenvironnement.org.

1. Dispositif national initié par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle et la Caisse des Dépôts en 2002, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE), rejoints de plus en plus par les collectivités locales.

2. Données de la base de données ENEE, l'extranet du dispositif DLA.

3. Collectif national composé du Comité de Liaison Energies Renouvelables, de France Nature Environnement, du Réseau Ecole et Nature, du Réseau Territoires Environnement Emplois, de l'Union nationale des CPIE, cette dernière étant la structure porteuse du CNAR Environnement.

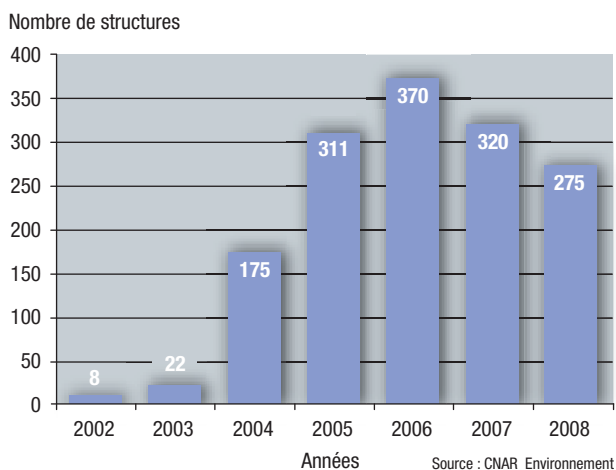
● A. Près de 1 000 structures de l'environnement accompagnées depuis 2002

De 2002 à 2008, 941 structures répertoriées dans le secteur environnement ont bénéficié d'accompagnements sur l'ensemble du territoire. C'est en 2006 que le nombre de structures accompagnées a été le plus important. En 2007 et 2008, les effectifs ont baissé.

Cette baisse concerne toutefois tous les secteurs. Plusieurs hypothèses tendent à en expliquer les raisons :

- une diminution du nombre de structures DLA accompagnatrices (de 115 en 2006 à 103 en 2008) ;
- une diminution du nombre d'associations employeuses qui n'ont pas encore bénéficié d'accompagnement ;
- une baisse du fonds alloué aux accompagnements ;
- peut-être, des accompagnements plus longs mais moins nombreux.

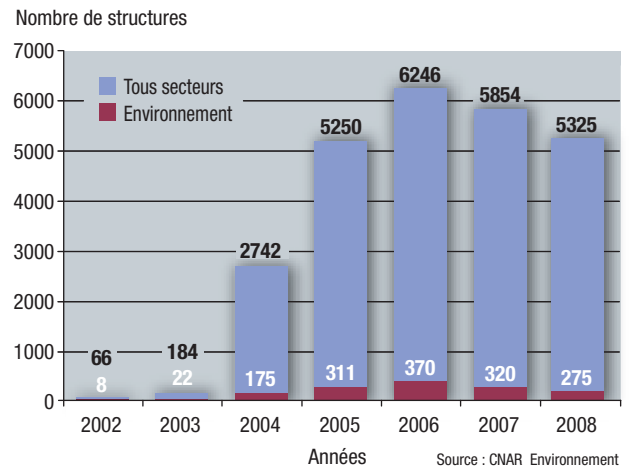
Nombre de structures de l'environnement accompagnées depuis 2002



Note : le total par année de ce graphique est supérieur au chiffre de 941 structures accompagnées sur la période 2002-2008 car une même structure peut être accompagnée plusieurs fois sur différentes années, elle n'a donc été comptée qu'une seule fois pour le montant total.

Chaque année depuis 2004, les structures du secteur de l'environnement représentent environ **6% du total des structures accompagnées dans l'ensemble des secteurs d'activité.**

Nombre de structures accompagnées (secteur environnement / tous secteurs)



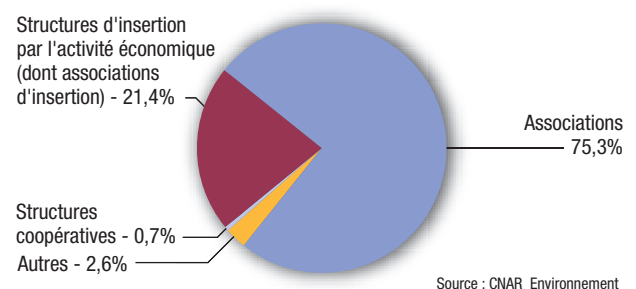
● B. Des structures de l'environnement accompagnées qui reflètent la diversité du secteur

- Une forte majorité d'associations dans les structures accompagnées et une place de plus en plus importante du secteur de l'insertion

Concernant le secteur de l'environnement, sur l'ensemble de la période 2002-2008 :

- les 3/4 des structures accompagnées sont des associations ;
- le quart restant est presque entièrement composé de structures œuvrant dans le champ de l'insertion par l'activité économique (associations d'insertion, entreprises d'insertion, régies de quartier, chantiers d'insertion/école) ;
- les coopératives représentent moins de 1% des structures d'environnement accompagnées.

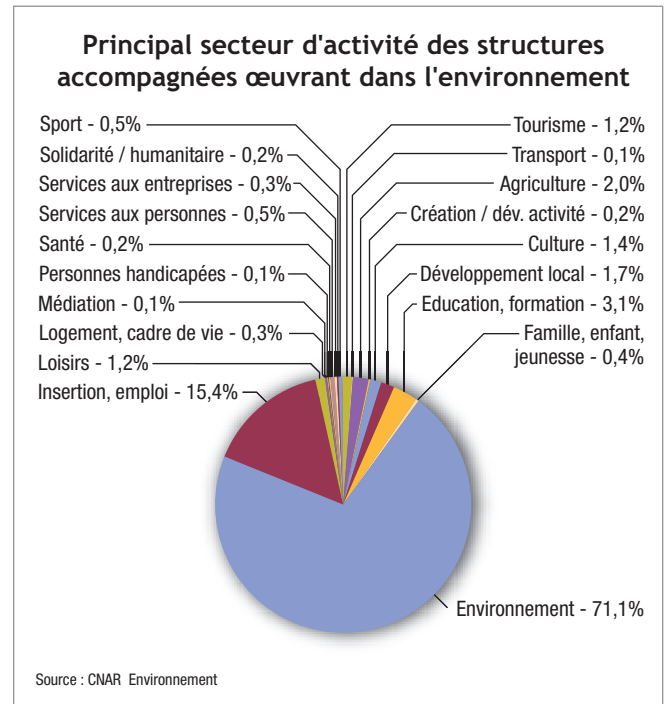
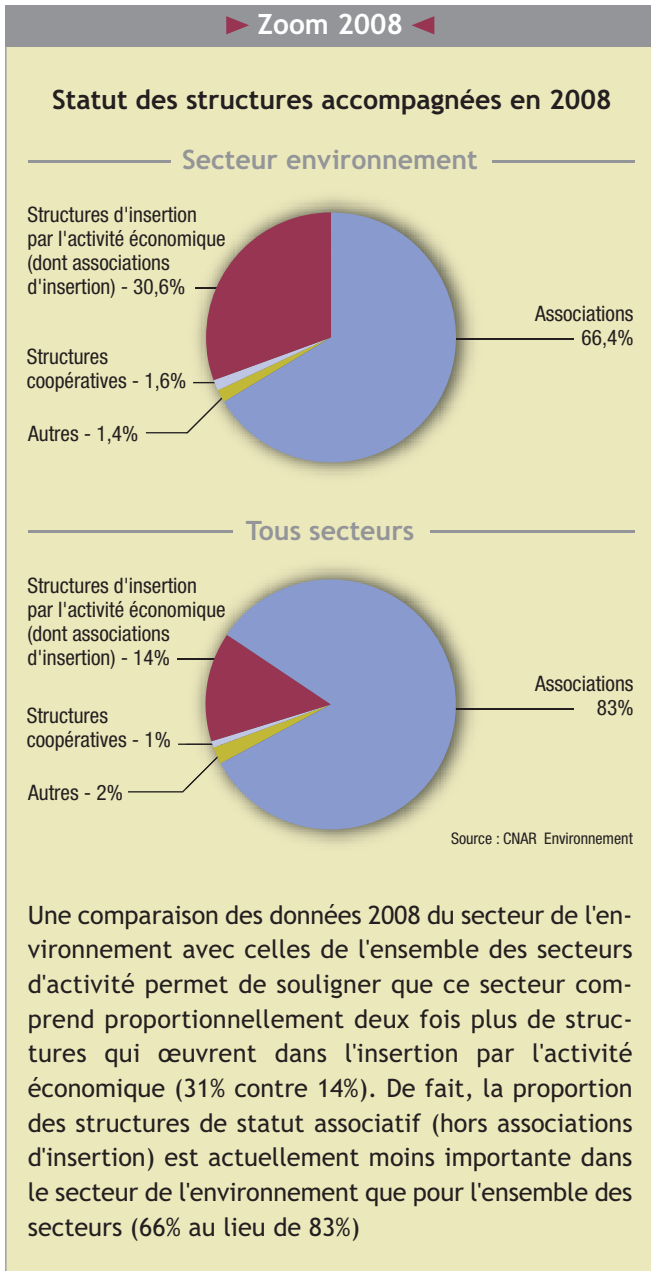
Statut des structures d'environnement accompagnées de 2002 à 2008



La part des associations (hors associations d'insertion) est progressivement passée de 100 % en 2002 et 2003 à 66 % en 2008. La proportion des structures de l'insertion est en hausse constante. Elle est en effet passée de 14,3% en 2004 à 30,6% en 2008.

Les autres se répartissent dans des secteurs d'intervention divers (éducation/formation, agriculture, culture, développement local, tourisme...).

Au fil des années, la proportion des structures ayant l'environnement comme principal secteur d'activité a diminué pour passer de 79% en 2004 à 60% en 2008. Cette tendance, pour être explicite, nécessiterait une analyse approfondie à travers une étude plus conséquente.



Ces données soulignent un lien important entre environnement et insertion. Ce lien n'est pas surprenant car depuis plus de 25 ans l'environnement a toujours été un secteur favorisant l'insertion professionnelle des personnes. Les domaines concernés sont notamment les métiers liés à l'entretien, l'aménagement et la gestion des espaces naturels, la gestion des déchets (traitement et recyclage), la restauration du petit patrimoine bâti... Les associations d'environnement et les collectivités locales ont en effet trouvé dans les financements liés à l'insertion des moyens pour mettre en œuvre les travaux d'aménagement ou d'entretien des espaces (à but touristique, de protection ou de réhabilitation) qui rentrent dans leurs objectifs.

▶ **L'environnement en principal secteur d'activité des structures accompagnées : une donnée en baisse**

Les structures d'environnement accompagnées œuvrent toutes dans le secteur de l'environnement, cependant l'environnement n'y représente pas forcément le seul ou le principal secteur d'activité. Si pour 71% des structures du secteur de l'environnement accompagnées de 2002 à 2008, l'environnement est le secteur d'activité principal, pour plus de 15% c'est l'insertion qui est considérée comme l'activité principale.

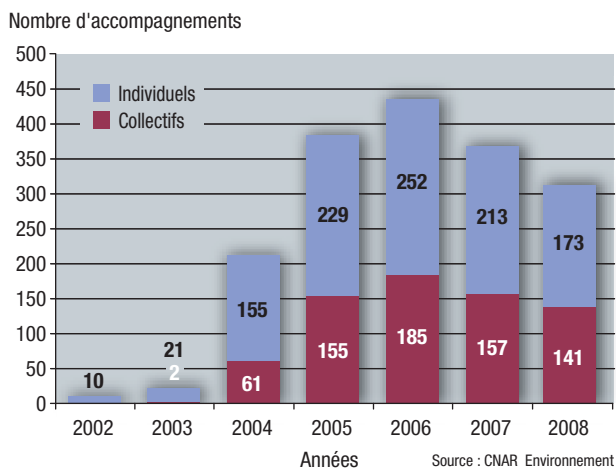


A. Près de 1 800 accompagnements « environnement » depuis 2002, dont une forte proportion d'accompagnements collectifs

De 2002 à 2008, 1 754 accompagnements, pour 941 structures, ont été menés dans le secteur de l'environnement. Tout comme le nombre de structures accompagnées, le nombre d'accompagnements a été maximal en 2006, puis a ensuite baissé.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Nombre d'accompagnements « environnement »	10	23	216	384	437	370	314	1754

Evolution du nombre d'accompagnements annuel (secteur de l'environnement)



En moyenne, entre 2004 et 2008, les accompagnements dans le secteur de l'environnement ont représenté 9% du total des accompagnements dans l'ensemble des secteurs d'activité.

En moyenne, entre 2002 et 2008 60% des accompagnements ont été individuels, les autres sont des accompagnements collectifs (qui concernent plusieurs structures différentes).

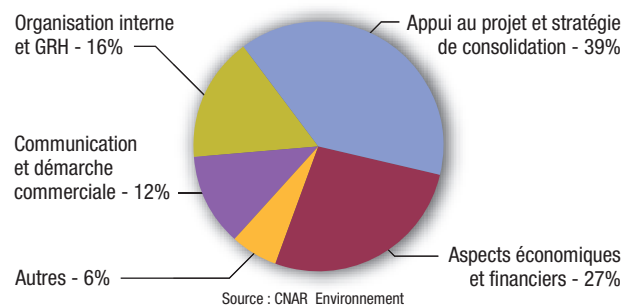
Zoom 2008

En 2008, les accompagnements collectifs ont représenté 45% des accompagnements dans le secteur de l'environnement contre 22 % pour l'ensemble des secteurs d'activité.

B. Des accompagnements qui concernent principalement le projet de la structure et ses aspects économiques et financiers

Sur l'ensemble de la période 2002-2008, 39% des accompagnements ont consisté à appuyer le projet de la structure ou sa stratégie de consolidation.

Nature des accompagnements Secteur environnement de 2002 à 2008

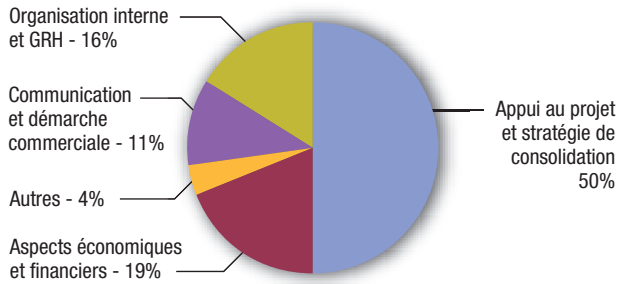


La nature des accompagnements varie selon qu'ils sont individuels ou collectifs :

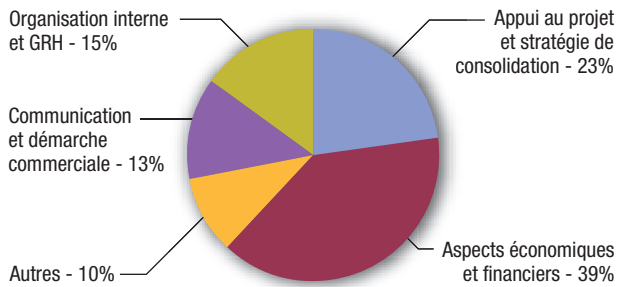
- 50% des accompagnements individuels portent sur la question du projet associatif ;
- 39% des accompagnements collectifs portent sur les aspects économiques et financiers (près de la moitié de ces derniers concerne spécifiquement le financement du projet associatif, une thématique quasi absente des accompagnements individuels).

Nature des accompagnements du secteur environnement en fonction du type d'accompagnement, de 2002 à 2008

Accompagnements individuels



Accompagnements collectifs



Source : CNAR Environnement

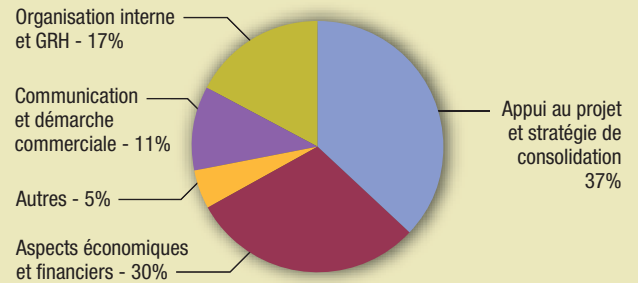


Zoom 2008

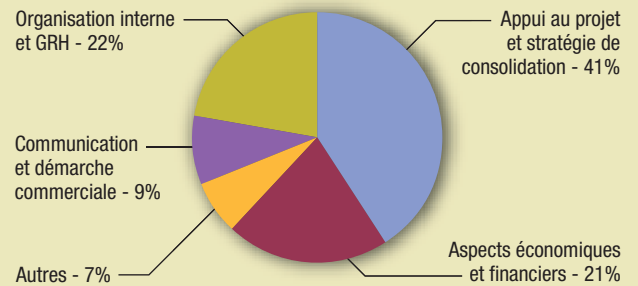
Pour l'année 2008, la comparaison avec l'ensemble des secteurs d'activité donne une répartition assez similaire. Les aspects économiques et financiers semblent toutefois représenter une préoccupation importante des structures du secteur de l'environnement (31% des accompagnements environnement contre 21% tous secteurs en 2008).

Nature des accompagnements en 2008

Secteur environnement



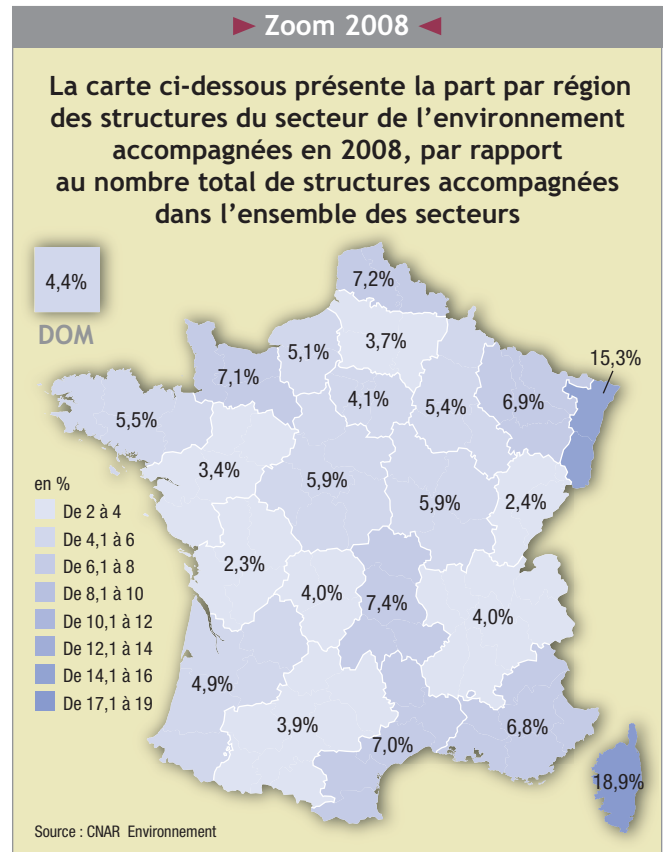
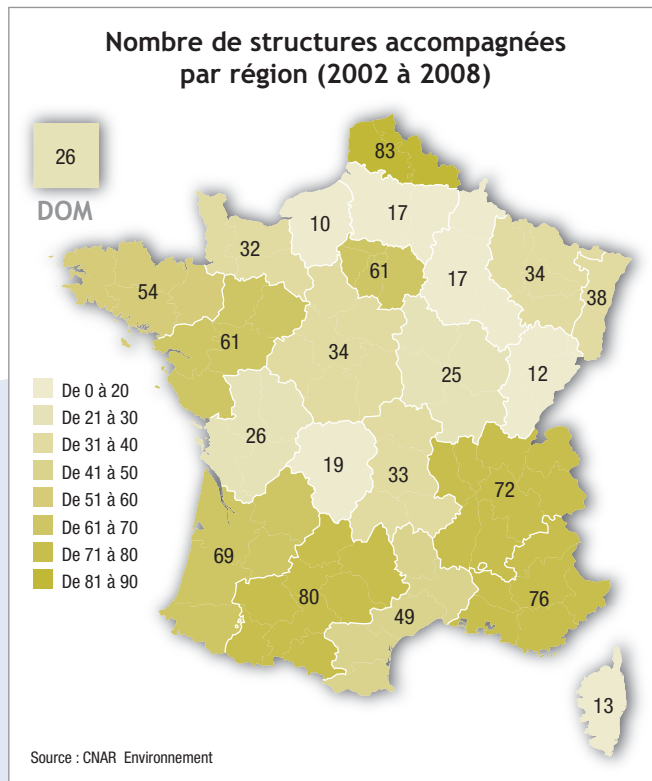
Tous secteurs



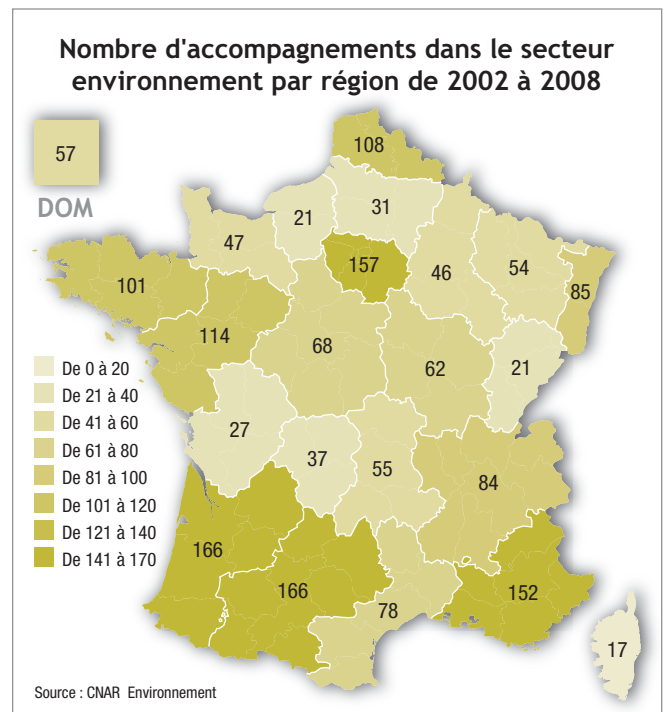
Source : CNAR Environnement

● Une forte disparité régionale dans le nombre de structures accompagnées...

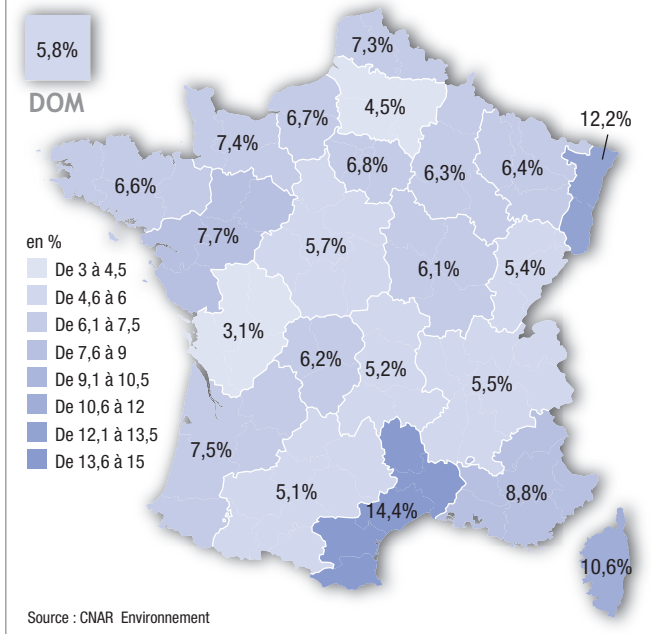
La carte ci-dessous présente par région le nombre de structures du secteur de l'environnement ayant bénéficié d'un accompagnement DLA entre 2002 et 2008 :



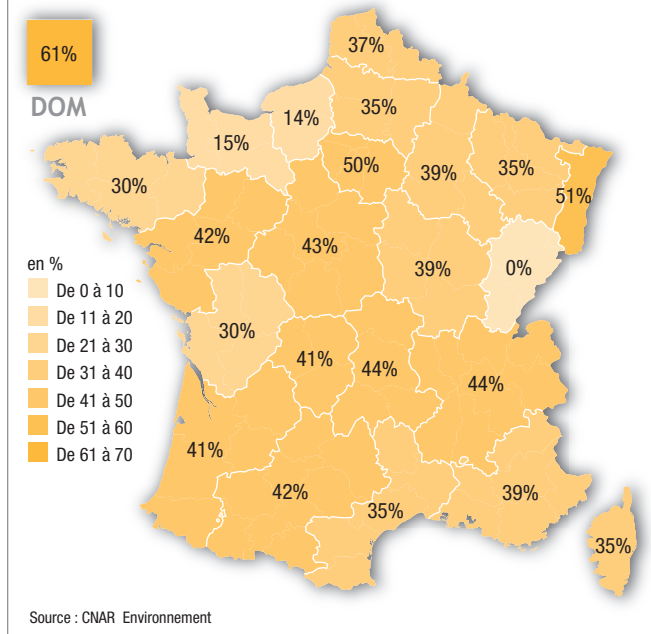
● ...et dans le nombre d'accompagnements



Part des accompagnements du secteur environnement par rapport à l'ensemble des secteurs par région de 2002 à 2008



Part des accompagnements dans le secteur environnement de type "collectif" par régions de 2002 à 2008



Des fiches de données des accompagnements dans le secteur de l'environnement, région par région, sont disponibles sur le site www.cnarenvironnement.org

Les analyses présentées dans ce document, dont le rapport intégral est disponible sur www.cnarenvironnement.org, permettent une première cartographie des accompagnements « environnement » réalisés dans le cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA) depuis sa mise en place en 2002.

Les enseignements majeurs que l'on peut tirer sont que **l'environnement tient une place stable** (la part des structures d'environnement accompagnées est comprise entre 5 et 6% depuis 2004) **et cohérente** au vu du nombre de structures de l'environnement employées estimé.

Les données analysées permettent d'établir **une première typologie des structures de l'environnement accompagnées** dans le cadre du DLA, dont la variété reflète la transversalité du secteur. Notamment, le lien entre environnement et insertion est mis en évidence.

Il émerge de cette analyse une **particularité du secteur de l'environnement** : la part des accompagnements collectifs y est élevée. Ce constat mériterait d'être approfondi : cette situation est-elle le reflet d'une réponse considérée comme pertinente par les DLA vis-à-vis des structures d'environnement ? Les structures d'environnement disposent-elles de peu d'accompagnements individuels et seraient-elles donc plus nombreuses à s'inscrire dans les accompagnements collectifs ? Leurs préoccupations trouvent-elles plus souvent des réponses dans les accompagnements collectifs proposés ?

En effet, la problématique des aspects économiques et financiers a plus été traitée en accompagnement collectif qu'en accompagnement individuel, il y a donc là une étude plus approfondie à réaliser concernant la demande par les structures d'environnement d'accompagnements portant sur les aspects économiques et financiers, à comparer aux données des autres secteurs.



Une explication peut toutefois déjà résider dans l'hypothèse que les structures d'environnement actives dans le domaine de l'insertion par l'activité économique sont plus demandeuses d'accompagnements portant sur les aspects économiques et financiers, souvent traités en accompagnement collectif, du fait des modifications de la législation concernant l'insertion.

La **forte disparité régionale constatée** appelle à des études approfondies plus qualitatives concernant le contexte territorial pour en expliquer les raisons : nombre et nature des structures de l'environnement présentes sur les territoires, connaissance et sollicitation du dispositif DLA par ces structures, choix des investissements dans le secteur de l'environnement décidés par les acteurs territoriaux du dispositif (DLA, C2RA, Caisse des Dépôts inter-régionales, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales...), choix du DLA concernant la part de son budget alloué aux accompagnements collectifs...

Les résultats présentés dans ce document comprennent ainsi de nombreuses informations qui appellent à des analyses complémentaires et un suivi actualisé des données. Ils sont un outil d'aide à l'action pour le CNAR Environnement et les autres opérateurs et partenaires du dispositif DLA.



Le CNARE est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
 - France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
 - le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNARE au nom du collectif coordinateur, www.cpie.fr

Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement,
appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur
(outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation)
et impulser des partenariats nationaux.

Quelques exemples d'actions et de productions :

- Mobilisation des acteurs de l'environnement dans plusieurs régions.
 - Création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales.
- Réalisation d'un guide repères avec l'Avise sur l'éducation à l'environnement,
d'une étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics,
de monographies sur la coopération entre territoires de projets et DLA,
d'une étude sur l'emploi dans les associations environnementales,
d'une étude sur le mécénat des PME et PMI dans le secteur de l'environnement.

Toutes les productions réalisées dans le cadre du CNAR Environnement sont disponibles sur

www.cnarenvironnement.org

